

Date de convocation
et d'affichage:

11/03/2025

Nombre de délégués :

En exercice :	30
Présents :	17
Pouvoirs :	00
Votants :	16

L'an deux mil vingt-cinq,
Le vingt-sept mars à 20 heures 30,
Le Conseil Syndical, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Courtomer, en séance ordinaire, sous la présidence de M. RILLET Rémy, Président.

Etaient présents : PERRIAT Jacques, BAUCHERON Thierry, SIMON Frédéric, SCHAEFER Claude, FOURNET Hervé, BRETON Jean, AUCLAIR Catherine, LIGER Eric, suppléant de DIAZ Ramon, BERTHELOT Sébastien, CAPPELAERE Marc, CASTEL Guillaume, DROUET Martial, EDON Michel, HESLOIN Patrice, ARNAULT Odile, LOISON Thierry

Absents excusés : DUTHEIL Stéphanie, DUFAY Pierre, RATTIER François, JAMES Eric, HOORELBECKE Laurence, MOUETTE Marie-Paule, GLORIA Fabrice, LEFEVRE Dominique, GIRARD Pascal

Absents : HESLOIN Vincent, GODBILLE Laure, WERQUIN-QUESNEY Isabelle, LEVERRIER Christiane

Mme AUCLAIR Catherine a été élue secrétaire de séance.

Décision 20250327-23

Objet : Audit intermédiaire du contrat de DSP Eaux de Normandie.

Le contrat de DSP Eaux de Normandie sur le secteur de Moullins arrivant à échéance fin 2028, il est proposé d'effectuer un audit afin d'avoir une situation précise de l'exécution du contrat.

Monsieur le président présente une proposition de La Société ADM Conseil à Orléans pour un audit technique, financier et juridique du contrat, le coût des honoraires est de 6 229 €HT.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité :

- **Décide de procéder à un audit du contrat de délégation de service public Eaux de Normandie ;**
- **Valide le devis ADM Conseil à Orléans pour un montant de 6 229 €HT ;**
- **Dits que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2025 ;**
- **Donne tous pouvoirs à Monsieur le Président pour l'exécution de cette décision**

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Le président,
Rémy RILLET

SMAEP GÂPRÉE-MOULINS

4 Route du Tertre
61390 LE CHALLENGE